
	<p>Nom de la compétition : TROPHEE CAPEL'SOLO Grade : 5 C Dates complètes : 27/05 et 16/09/2018 Lieu : Erdre - La Grimaudière Autorité Organisatrice : ANCRE ( C 44022 )</p>	
---	--	---

### Préambule

- Pour cette régata en solitaire, l'usage du spi est autorisé, par contre l'usage d'aide à la navigation du type pilote automatique est interdit.

## 1. REGLES

- 1.1.1 Règle modifiée- la règle 61.1(a) : pour porter réclamation suite à un incident dans la zone de course, tous les bateaux (quel que soit leur longueur) devront arborer un pavillon rouge. (61.1(a)(2) non appliqué.
- 1.4 Remplacé par les règles spécifiques Erdre et son arrêté préfectoral pour ces épreuves dont une copie est affichée au tableau officiel
- 1.5 Catégorie de RSO applicable : non utilisé

## 2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Le tableau officiel d'information est situé : à l'entrée du Club House.

## 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé : situé devant le club House.
- 4.2 [30 minutes] entre l'affalé de l'Aperçu et l'envoi du signal d'avertissement.

## 5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 et 5.2

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)	Nb courses
27/05 et 16/09	10 h 15*	Toutes	1
27/05 et 16/09	13 h 00 **	toutes	1 à 3

\* En cas d'envoi du signal d'avertissement après 11h00 : les courses seront à suivre.

\*\* En fonction de l'heure de fin de la 1<sup>o</sup> course, un signal de retard pourra être signifié aux coureurs.

- 5.3 Le dernier signal d'avertissement le dernier jour de course programmé ne sera pas fait après [16h30].

## 6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont : Pavillon Ligue 07 pour toutes les classes.

## 8. LES PARCOURS

- 8.1 Parcours spécifiques Erdre numérotés de 1 à 12, basés sur 2 tours. Toutefois un allongement de parcours, en tour supplémentaire, pourra être signifié aux concurrents, avec l'envoi du pavillon C et l'inscription sur un tableau à bord du bateau CC du nombre de tour supplémentaire.
- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : l'identifiant du parcours sera affiché sur le tableau fixé sur le mât avant du bateau comité de course.

## 9. MARQUES

Marques de départ <i>P = Numéro de parcours</i>	Marques de parcours et de dégagement	Marques d'arrivée
Bouées cylindriques jaunes : P : 2, 5, 7, 8, 11, 12 rouges: P : 1, 3, 4, 6, 9, 10	Bouées cylindriques jaunes	Bouées cylindriques Jaunes : P : 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12 rouges: P : 1, 2, 7, 8, 9

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont : Les bords de l'Erdre, Les péniches et bateaux Nantais, les bateaux au mouillage et les pontons.

## 11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera conforme au § 11.1, sauf pour les parcours 5, 12 T ou l'alignement est inversé.

11.4 Les bateaux identifiés OCS seront communiqués sur le canal VHF [canal 6]

11.5 *En principe un seul départ. En cas d'afflux important de bateaux, le Comité de Course pourrait décider de scinder la flotte et donnerait les consignes utiles.*

## 13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera conforme aux IC types 13.1.

## 14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée pour [toutes les classes].

## 15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Parcours construits :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le premier
[Toutes]	[50 minutes]	[90 minutes]

15.2 Temps limite pour finir après le premier :

- **Délai de 20 minutes après le premier bateau, de chaque classe**, (pour l'application de ce point, la classe C est regroupée avec la classe B).

## 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Le secrétariat du jury est situé : **Ancre** : bureau du club house

16.2 Le temps limite de réclamation est de : conforme IC types

16.3 La salle du jury est située : Salle pédagogique Ecole de voile.

## 17. CLASSEMENT

17.1 [1] courses doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées pour les deux journées de ce trophée :

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise

(c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [temps sur temps]

17.4 Coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : affiché dans régata Home.

## 18. REGLES DE SECURITE

18.1 L'émargement à la sortie et au retour se fera selon les modalités suivantes : *non utilisé*

18.3 Canal VHF utilisé en course : [canal 6]

## 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.2 Un bateau doit être conforme aux règles : temps IC Types

## 21. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

La publicité fournie par l'AO doit être portée selon les conditions suivantes : non utilisé

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés : bateaux avec un pavillon triangulaire jaune portant la mention régata.

## 27. PRIX

Des prix seront distribués : Capel'Solo en classement scratch, 1 classement provisoire après la 1<sup>o</sup> journée, puis un classement définitif englobant les deux journées le 16/09/2018.

## ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : le 27/05 = Lucien Guilard ; le 16/09 = Hervé Ménoret

Nom du président du jury : le 27/05 = Lucien Guilard